



Compte rendu audience Ville de Rennes

Jeudi 6 février 2025

Une délégation du SNUDI-FO et du SE-UNSA a été reçue par Mme Rougier (adjointe à l'éducation), M. Gauvain (responsable de la DEE), Mme Pivet (responsable RH) et Mme Gerbaud (membre du cabinet de Mme Appéré) le jeudi 6 février sur la question du rythme scolaire mis en place par la ville de Rennes.

Mickaël Bezard représentait le SNUDI-FO 35 et Tanguy Jouault le SE-UNSA 35 ; Pierre Chapa (CGT Educ'Action 35) ayant eu un empêchement de dernière minute n'a pu se joindre à la délégation.

FO a rappelé la revendication d'un rythme national qui en l'occurrence devrait être celui des 4 jours étant donné que plus de 90% des communes en France sont à ce rythme, 95% des communes breéliennes actuellement. Vitré, Breteil et Vezin-le-Coquet reviendront à un rythme de 4 jours à la rentrée prochaine.

La municipalité de Rennes reste toujours sur la même position même si elle regrette le manque de vision pour l'école au niveau national. Elle concède malgré tout que l'organisation de la journée à Rennes n'est pas satisfaisante avec une pause méridienne longue mais que les contraintes sur la restauration sont fortes et ne permettent pas de la réduire significativement.

M. Gauvain indique qu'il serait peut-être possible de la raccourcir de 15 minutes et ainsi finir les journées à 16h45 dans le cas d'un hypothétique retour à la semaine de 4 jours. Pour nos organisations syndicales, il s'agirait d'horaires tout à fait acceptables, la majorité des écoles actuellement finissant à 16h30.

Nous avons évoqué les inégalités de conditions de travail des collègues enseignants avec une fatigue supplémentaire, des temps partiels subis pour tenir un rythme effréné, des frais supplémentaires de déplacement et de garde le mercredi, des astreintes imposées par le DASEN pour les brigades pourtant rattachés administrativement à des écoles à 4 jours.

Nous avons aussi évoqué l'évolution de l'avis des collègues à Rennes et ailleurs Vitré notamment qui souhaitent maintenant repasser à 4 jours. Nous avons rappelé la position majoritaire des enseignants des écoles rennaises* qui souhaitent revenir à la semaine de 4 jours.

**Le SE-UNSA 35 a sondé les personnels PE et AESH rennais en 2024 et sur tous ceux qui ont répondu (environ 300 collègues) plus de 90% souhaitent un retour à 4 jours.*

Enfin, nous avons mis en avant l'arrêt des subventions étatique pour la mise en place des TAP. L'arrêt des subventions de l'État, c'est 800 000€ en moins pour la commune MAIS la mairie serait en capacité de compenser et Mme Pivet d'ajouter que le seul budget RH est de 50M€. Elle considère quelque part cette somme comme négligeable au regard du budget total. L'augmentation du financement par la CAF pour les enfants ayant un dossier MDPH viendrait aussi abonder les recettes budget.

Mme Rougier a reconnu connaître cette volonté enseignante et aussi de certains parents... mais il n'est pas prévu de faire de consultation. Pourquoi ne pas faire de consultation ? La réponse de l'élue est éloquente. Mme Rougier a indiqué que « *ce serait prendre les parents en otage* ». Ce n'est pas notre conception de la démocratie, avoir connaissance de l'avis des personnes concernées par le sujet du rythme scolaire permet de prendre des décisions dans l'intérêt général.

Mme Rougier a ajouté que derrière les rythmes scolaires il y a une vision politique qui vise à « *lutter contre les inégalités, l'exposition aux écrans et l'entrée dans le deal* ». Elle a également évoqué la possibilité offerte aux familles de sortir de leur appartement vu le contexte actuel dans les quartiers rennais.

Pour FO, les rythmes scolaires ne changent en rien la crainte que les familles ont à sortir de chez elle ; il s'agit plutôt de recréer des conditions propices pour que les familles puissent se sentir en sécurité et ainsi éviter l'exposition aux écrans quand on est enfermé chez soi.

Mme Rougier s'appuie également sur un rapport de Jean-Paul Delahaye, ancien Dgesco, qui expliquerait que le rythme sur 4 jours est responsable de la baisse des résultats scolaires.

Note : Aucune étude à ce jour ne démontre le bien fondé de tel ou tel rythme. Le seul rapport officiel de 2015 est très mitigé.

Nous avons d'ailleurs rappelé le récent rapport d'évaluation d'école dans une commune du département qui fonctionne sur la semaine à 4,5 jours et qui indique une sursollicitation des enfants.

FO a demandé à la mairie de Rennes de reconsidérer sa position, et d'inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, la question du retour à 4 jours dans toutes les écoles de la ville.

Nous revendiquons :

- Le retour à la semaine de 4 jours dans toutes les communes, toutes les écoles pour une équité de traitement entre les personnels,
- L'abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer : ce n'est pas aux communes de décider des rythmes scolaires.

Nous appelons les personnels enseignants de Rennes, les AESH, les ATSEM, les animateurs, les parents d'élèves et tous les défenseurs de l'école publique à participer à une réunion qui se tiendra courant du mois de mars. Nous vous donnerons les détails très prochainement.

Soyons nombreux, peu importe notre avis, à venir discuter de cette question centrale.